

# Construire avec le bois : « Des savoir-faire locaux de grande qualité »

**Réactions.** Les professionnels ligériens réagissent suite à notre article sur les déconvenues d'un jeune couple de Saint-Galmier qui fait construire sa maison en bois.

Sous la plume de Jean-Paul Martel, directeur d'Inter Forêt-Bois 42, les professionnels ligériens ont réagi à notre dossier publié samedi 21 juillet sous le titre *Maison en bois : quand le rêve devient cauchemar*. Un titre qui, aux yeux de ces professionnels, « pourrait laisser entendre à vos lecteurs qu'ils prendraient des risques dès lors qu'ils feraient le choix du bois pour construire leur maison ».

## « Une exception qu'il ne faut surtout pas généraliser »

Jean-Paul Martel

Dans le cas évoqué dans l'article, « nous sommes effectivement désolés pour ce maître d'ouvrage qui a malheureusement fait le choix d'acheter une maison en consultant simplement un site de vente sur Internet. Nous comprenons sa déception et sa déconvenue.

Cependant, il s'agit là d'une exception qu'il ne faut surtout pas généraliser. En effet, nous avons dans notre département un nombre important d'entreprises et

d'architectes sérieux qui sont capables de concevoir et de réaliser des maisons, et tout autre type de bâtiments, qui répondent qualitativement aux exigences de leurs maîtres d'ouvrage. Ils ne sont effectivement pas référencés sur des sites de vente sur internet ».

Jean-Paul Martel précise qu'ils sont, pour une bonne part d'entre eux, membres d'Inter Forêt-Bois 42, l'interprofession du bois dans la Loire, et, « de ce fait, bénéficient de "l'effet réseau" d'une part et d'un accompagnement au quotidien d'autre part, leur permettant d'acquérir les compétences et les connaissances nécessaires à la bonne réalisation de leurs ouvrages ».

Et de préciser : « Un des arguments favorables à la construction bois est la préfabrication en atelier qui permet de réaliser des produits de grande qualité dans de bonnes conditions de travail, associée à une grande rapidité de mise en œuvre. Alors on pourrait penser que des produits « venus d'ailleurs » seraient concurrentiels. Pourquoi pas ? Au niveau du prix, l'exemple cité dans l'article le démontre... a priori. Mais, in fine,



■ Jean-Paul Martel, directeur d'Inter Forêt-Bois 42. Photo Pierre Charmet

il démontre aussi que ce n'est pas nécessairement le cas, bien au contraire. Reste à vérifier désormais la qualité de cet ouvrage et sa pérennité.

Nous avons suffisamment de recul aujourd'hui, en France mais aussi dans les pays voisins, sans aller jusqu'aux États-Unis et en Europe du nord, où plus de 80 % de l'habitat est en bois, pour garantir la longévité des maisons en structure bois et leur vieillissement, sous réserve que les choix soient les bons tant au niveau de la prescription (les architectes) que de la réalisation par les entreprises.

De nombreux maîtres d'ouvrage pourraient témoigner de leur satisfaction et donc des compétences et du sérieux des architectes et des entreprises de la Loire. Vous pouvez les retrouver sur [www.ifb42.com](http://www.ifb42.com). ■